



L'an deux mil vingt quatre, le 24 avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian CLAUDEL, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 11

Membres du Conseil Municipal en exercice : 10

Membres ayant pris part au vote : 10

Présents : Christian CLAUDEL, Martine MEUNIER, Bernadette NICOLAS, Laurent CUENOT, Sophie FRANCOIS, François GONNOT, Nicole JEANDEY, Christophe SANDOZ, Sylvie SIMON, Rachid YOUSOUFI

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'une secrétaire prise dans le conseil. Sophie FRANCOIS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Maire a déclaré :

NOM	PRÉSEN T	ABSENT EXCUSÉ	ABSENT NON EXCUSE	A DONNÉ PROCURATION À
M. CLAUDEL Christian	X			
M. CUENOT Laurent	X			
Mme FRANCOIS Sophie	X			
M. GONNOT François	X			
Mme JEANDEY Nicole	X			
Mme MEUNIER Martine	X			
Mme NICOLAS Bernadette	X			
M. SANDOZ Christophe	X			
Mme SIMON Sylvie	X			
M. YOUSOUFI Rachid	X			

M. le Maire a déclaré la séance ouverte à 19h00.

Approbation des conseils précédents :

* Vote du compte-rendu des 13 mars 2024 :

Voté à l'unanimité

Compte rendu de délégation :

Vente maisons BUZER (180 000 €), VAGO (110 000 €), ROCHAT (200 000 €)

Vente de terrains : Sophie RENAUD 80 ares pour 65 000 €

Délibérations

30/2024 Désignation d'un suppléant conseiller municipal membre de la commission de contrôle du répertoire électoral unique (REU)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'objet ci-dessus et dit qu'il faut délibérer pour désigner, au vu de l'article L19 du code électoral, un conseiller municipal membre de la commission de contrôle du répertoire électoral unique (REU) au titre de suppléant.

Le conseiller municipal titulaire a été désigné le 25 janvier 2013 (délibération 1/2023) :
Rachid YOUSOUFI

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Désigne Sophie FRANCOIS membre de la commission de contrôle du répertoire électoral unique (REU) en tant que suppléant de Rachid YOUSOUFI,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération

31/2024 DM N°1

Monsieur le Maire rappelle l'objet ci-dessus :

- Travaux sur le réseau d'électricité :

Mandat au c/204182 pour 14 129.94€ → 14 130 € à prévoir

- Travaux d'éclairage public :

Mandat au c/21538 pour 12 376.74€ → 12 377 € à prévoir

Mandat au c/21538 - chap 041 pour 8 847.68€ → 8 848 à prévoir

Titre au c/13258 - chap 041 pour 8 847.68€ → 8 848 à prévoir

Opération d'ordre

- Génie civil de télécommunications :

Mandat au c/21538 pour 19 202.87€ → 19 203 € à prévoir

Différence recettes/dépenses en investissement : + 24 600,07 €

Prévoir : $14\,130 + 12\,377 + 19\,203 = 45\,710 \text{ €}$

$45\,710 - 24\,600,07 = 21\,109,93 \text{ €}$

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE l'ouverture des crédits ci-après :

Compte 2131	- 21 109,93
Compte 13258/041	8 848
Compte 204182/204	14 130
Compte 21538/041	8 848
Compte 21538	31 580 ($12\,376,74 + 19\,202,87 = 31\,579,61$)

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Divers :

* Elections européennes : 9 juin de 08h00 à 18h00

* Marché de producteurs : 2 mai – 34 exposants présents –

Nouveaux producteurs : Camion pizzas - Œufs de cailles – Objets décoration en bois –
Bougies artisanales – Lithothérapie -

* Vente de la maison Niederhauser : le prix de la vente (62 000 €) ainsi que les frais ont été réglés, pas encore de retour.

Un contrat de location va être réalisé avec l'UDAF (tutelle)

Des travaux de rénovation vont être étudiés et des subventions vont être demandées.

Une réponse va être donnée au couple de Grenoble pour préciser qu'aucun engagement est possible pour une éventuelle revente de la maison.

* Chaufferie bois : le problème de l'ouverture de la porte pour descendre va être réglé.

- Les aides CEE ne seront pas possibles pour ce projet.

* Parking bus et poids lourds :

- abandon du lieu précédemment retenu (Rue de la Petite Vie)

- recherche d'un autre terrain à la périphérie de la commune

* Trail du Sapeur : 28 avril – points de ravitaillement

- Martine, Sylvie, Rachid, Agnès : La Manère

- Christophe et Aline : croisement Girardot

- Guy et Coco : bas de la Grange de la Vigne

* Aménagements extérieurs :

➤ Chemin de la Passerelle :

- Les panneaux sens interdit et parking sont en place.

- Travaux de ravalement de la chaussée (grosse flaque d'eau : devis pour environ 3 000 €).

- La table de pique-nique chemin de la Passerelle va être mise en place par ACE.
- La table du Bas de l'échauguette après le broyage des branches.
- La troisième après le gîte Niederhauser (pas de date prévue pour l'installation).

- Pré Rond : actuellement des relevés topographiques sont en cours. A suivre.
Risque d'un classement de la parcelle en zone humide.

Les principales dates à retenir :

28 avril : Trail du Sapeur

02 mai : marché des producteurs

08 mai : cérémonie au monument à 10h00

11 mai : fleurissement à 9h00

18 mai : inauguration des travaux à Magny Vernois à 10h30

09 juin : élections européennes

19 juin : mercredi Citoyen organisé par la CCPL à la salle de l'Espoir de la Butte